



Vacances d'emplois, suppressions de postes,
remise en cause des règles de gestion

TOUS ENSEMBLE CONDAMNONS LES CHOIX DE L'ADMINISTRATION !

Le projet de mouvement complémentaire avec affectation au 01/03/2017 de catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 2572,2 agents.

Ce sont 725,5 postes qui sont vacants en Ile-de-France et plus de 1846,7 en province.

Cette année encore l'administration n'a recruté qu'une partie de la liste complémentaire : 443 appelés (dont plus de 60 avait déjà renoncé au bénéfice du concours au stade du projet) sur plus de 1251 possibles, creusant encore la situation des effectifs en catégorie C.

Nous avons appris, hier, mercredi 19 octobre 2016, que la DGFIP a obtenu le recrutement supplémentaire de 236 lauréats des listes complémentaires des concours communs C interne et externe 2015, pour une installation effective au 30 décembre 2016... Combien prendrons le poste ?

Toutes les directions sont en sous-effectif ! voir la carte de France des effectifs à l'adresse suivante : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/cartes-du-projet-de-mouvement-complementaire-de-mutation-c-au-1-mars-2017>

Pour autant, l'administration décide de fermer à toute mutation plus de 50 directions et il reste des agents en attente de mutation vers les départements qui présentent les sous effectifs les plus importants (les Alpes-Maritimes – 45,3 ; BDR Marseille – 42,4 ; la Gironde – 53,5 ; la Haute-Garonne – 51,8 ; l'Hérault – 42,4 ; la Loire Atlantique – 41,6 ; l'Ile et Vilaine – 44,4 ; le Nord – 75,1 ; le Rhône – 63,9 ; la Seine-Maritime – 37,5 ; le Bas-Rhin – 36,9 ; le Var – 31,5 ; la liste est longue...).

L'Administration démontre (s'il fallait encore le démontrer) son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Sous effectifs supérieurs à 2572 agents C, suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002 et la barre des 35 000 sera franchie l'année prochaine, fermeture des trésoreries de proximité, fusions des SIP, fusion des SIE, regroupement de SPF, créations de PCRP, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018.

Dans ce contexte, à la DGFIP, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit la DGFIP. Elle est aussi particulièrement impactée par l'insuffisance de revalorisation du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

Montreuil, le 20/10/2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Enfin comme si cela ne suffisait pas, les remises en cause en matière d'affectation/mutation des personnels de la DGFIP sont particulièrement nocives pour les agents. Mais une fois encore, ce sont les agents de catégorie C qui sont particulièrement touchés.

Dès cette année, les lauréats du concours commun ont l'obligation de rester 3 ans sur la RAN qu'ils auront obtenue en 1^{ère} affectation, à la disposition du directeur, sans possibilité de muter durant cette période sauf priorité pour rapprochement de conjoint.

Comme dans l'ensemble de la Fonction publique, c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entier de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

RGPP, MAP, Lignes Directrices... les politiques s'enchaînent, changent de nom mais le but poursuivi est toujours le même depuis plus de 10 ans, supprimer des dizaines de milliers d'emplois et réduire l'action publique.

Les collègues n'en peuvent plus et la mobilisation grandit dans les départements : Blocages, services fermés, agents en grève, collègues mobilisés...

C'est la journée de grève nationale du 15 novembre 2016 à la DGFIP qui se prépare pour exiger :

- ❖ L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations ;
- ❖ Le renforcement des moyens humains et budgétaires ;
- ❖ Le maintien et le renforcement des droits sociaux des agents, une réduction des écarts de rémunération par une revalorisation des régimes indemnitaires et une véritable reconnaissance de leurs qualifications et pour refuser la mise en place de PPCR et du RIFSEEP ;
- ❖ Une amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail ;
- ❖ Le maintien d'une action sociale de haut niveau dans tous les domaines.



LE 15 NOVEMBRE 2016, TOUS ET TOUTES EN GRÈVE

